

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Ce crédit est le même que pour le dernier exercice.

M. MACDONALD: Le ministre aurait-il l'obligeance de nous exposer brièvement les faits, montrant les résultats et les bénéfices que nous avons retirés de cette dépense?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Mon honorable ami le sait, la commission de conservation a été créée sous une direction indépendante et ses officiers honoraires se répartissent par tout le Canada. Sir Clifford Sifton occupe les fonctions de président depuis la création de cette commission. Le personnel accomplit son travail à Ottawa. Je ne sais pas le nombre d'employés qui sont au service de la commission. M. White est l'esprit dirigeant de la commission, qui accomplit une tâche générale d'éducation et d'exploration en ce qui a trait aux ressources naturelles du Canada. Entre autres tâches qu'accomplit la commission, elle s'occupe de l'arrangement en tableaux, autant qu'il est possible de le faire, des ressources forestières du Canada jusqu'à maintenant, ce travail a été achevé dans plusieurs provinces et il se continue dans les autres.

Le rapport annuel de la commission a été déposé sur le bureau et je suis convaincu que nos collègues l'ont étudié avec soin; en outre, elle publie de temps à autre des bulletins sur des questions ayant trait à son travail d'une façon générale. Je n'ai pas la surveillance directe des travaux de la commission, mais j'ai une connaissance générale de la tâche à laquelle elle se dévoue.

L'hon. M. OLIVER: Je désire attirer l'attention du Gouvernement sur une certaine situation qui existe dans le nord de l'Alberta et peut-être aussi dans la partie septentrionale de la Saskatchewan et du Manitoba, et qui ne peut être du ressort de la commission de conservation. Il y a dans le nord de l'Alberta surtout, dans la partie qui n'est pas encore livrée à la colonisation—mais qui le sera bientôt—une magnifique forêt de peupliers blancs. Dans cette région, le peuplier est très gros et très droit et des millions d'acres de terre sont boisés par cette essence forestière. Le peuplier blanc pousse dans un sol excellent et propice à l'agriculture.

Les colons qui se dirigent en grand nombre vers cette région désirent naturellement mettre leurs terres en culture le plus tôt possible; dans les années de sécheresse les incendies viennent assez souvent hâter les travaux préparatoires, mais détruisent aussi cette luxuriante végétation de peupliers

blancs. S'il était possible de tirer profit de ces essences, pour en faire du papier, par exemple, ce serait un énorme avantage et une source considérable de revenus. Le peuplier finira par disparaître avec la colonisation, sans profit pour personne, à moins qu'on ne trouve un moyen de l'utiliser pendant qu'il en est encore temps.

J'ai cherché à obtenir des renseignements pour savoir si ce bois peut être employé à la fabrication du papier, mais je n'ai rien appris de direct et de positif. Je suggérerais à la commission d'étudier la question pour savoir si le peuplier blanc peut être converti en papier et pour savoir aussi dans quelles conditions le projet pourrait être mis à exécution. La région concernée est très étendue et avec les progrès de la colonisation, le peuplier est menacé de disparaître, sans profit pour personne. Je dois ajouter qu'à l'heure actuelle il n'a aucune valeur. Il nuit plutôt au défrichement et le colon ne prend aucune précaution pour le protéger; il arrive aussi que, dans les années de sécheresse, une étincelle tombée d'une pipe allume des incendies désastreux.

L'hon. M. LEMIEUX: Il y a quelque temps, j'ai appelé l'attention de mon honorable ami (sir George Foster) sur une question qui requiert l'attention immédiate de la commission de conservation. Mon intention n'est pas de demander aujourd'hui l'abolition des distilleries dans le pays, mais la question que je désire traiter se rapporte néanmoins aux distilleries. On a découvert en Allemagne ou en Suède—la découverte est d'origine suédoise—un procédé par lequel on obtient de l'alcool par la distillation du résidu d'une liqueur provenant des manufactures de sulfite. Des expériences ont été faites il y a quelques années en Suède et en Norvège, et l'on a découvert un procédé pour tirer de l'alcool de cette liqueur non utilisée qui se déversait à la mer et qui détruisait le poisson. En Suède et en Allemagne on extrait aujourd'hui de l'alcool de cette liqueur provenant des sulfites.

Il y a quatre ans, un fabricant de papier américain, a entrepris d'exploiter cette découverte; il a installé une distillerie qui produit avec cette liqueur un alcool de la plus belle qualité. Nous avons ici d'importantes manufactures de sulfites. Si cette liqueur qu'on laisse perdre était convertie en alcool, on économiserait de grandes quantités de grains pour l'alimentation et l'alcool pourrait servir à la fabrication des munitions. En moins de vingt-quatre